

postal et les livraient de nouveau à la circulation. D'autres enfin, moins éloignés de la vérité, ont fait courir le bruit qu'on les envoyait aux missionnaires qui en tiraient parti de diverses façons, notamment en les cédant à des prix élevés aux chefs de tribus et aux familles demi civilisées des contrées qu'ils évangélisent.

Rien de tout cela n'est exact. La vérité est que nos vieux timbres ne sortent pas d'Europe. Un exemple montrera l'usage qu'on en fait et le bénéfice qu'on en retire. Un prêtre belge, dévoué aux missions, le P. Sender, aidé des enfants d'un orphelinat, en a recueilli pour son compte, jusqu'à ce jour, au moins 25 millions ! De ces timbres maculés il fait deux parts. Les uns, rares ou anciens, sont précieusement mis de côté pour être vendus aux collectionneurs dont le nombre, on le sait, va sans cesse croissant. Quand on pense qu'il est des timbres qui se vendent jusqu'à 1,500 fr. et au-delà, on comprend que le P. Sender ait pu trouver dans son aumônieuse industrie une source de profits sérieux, d'autant qu'à la vente de ses timbres il sait joindre des expositions qui provoquent la générosité des visiteurs et ajoutent encore à ses bénéfices.

Quant aux timbres communs, il en trouve le débit à raison de 40 à 80 centimes le mille, suivant leur nature et leur variété. On les emploie à faire des tapisseries en mosaïque ou des imitations de peintures pour salons et salles à manger. Ce genre de décoration, qui est devenu très-commun en Bavière et en Suisse et qui, paraît-il, commence à prendre en Belgique et en Hollande, a ses ouvriers spéciaux, vrais artistes qui savent grouper les timbres et combiner si agréablement les nuances que l'on croirait avoir à faire à de véritables peintures. Les frères